

Réponses aux questions issues des questionnaires du premier trimestre 2010

Le mercredi 12 janvier 2011 une délégation de l'association des parents d'élèves de Villars les Dombes a été reçue au collège Léon Comas.

La Présidente de l'Association des Parents d'Elève, **Madame Myriam SORET**, était accompagnée de **Monsieur William BESSUEILLE, secrétaire adjoint**.

Madame VACHER, la Principale du collège était assistée de ses collaborateurs **Monsieur CHIBI, Principal adjoint** et **Monsieur BONNAT conseiller d'éducation**.

Le bureau de l'association a épluché les questionnaires remplis par les familles à l'occasion des conseils de classe. Les parents exposaient la synthèse de ces questionnaires à l'équipe de pilotage du collège.

Il faut dans un premier temps remarquer que la majorité des parents a rempli la fiche avec soins et nous nous félicitons de leur implication dans la communication avec l'établissement.

Un grand nombre de famille a fait part de **sa satisfaction sur plusieurs critères**.

Parmi les plus fréquemment cités, **l'accueil réservé aux élèves et aux familles** par l'ensemble des personnels du collège.

L'information fournie aux familles est également plébiscitée. **Le site internet du collège** et le service « **la classe.com** » **sont appréciés par les familles**.

Le **fonctionnement et l'accueil proposés au Centre de Documentation et d'Information (C.D.I.)** satisfont un grand nombre d'élèves.

Le système du self-service pour la demi-pension est également apprécié. **La qualité des menus** est souvent évoquée par les familles, même si quelques rares remarques vont dans le sens contraire.

La Vie Scolaire est également **citée comme un des points fort du collège**. Il est toutefois difficile de cerner ce que chaque famille entend par Vie Scolaire. Nous proposerons dans les questionnaires à venir de définir plus précisément ce terme générique.

Dans les commentaires des questionnaires **un certain nombre de critères sont perçus comme largement améliorables**.

Il s'agit **des salles d'études**. Les préoccupations ne sont pas les mêmes en fonction du niveau de classe. Ainsi les **plus jeunes** semblent **avoir du mal à travailler** dans ces salles. Les **plus grands** se **plaignent de ne pas pouvoir faire ce qu'ils veulent** et décrivent le cadre comme trop rigide.

Madame VACHER et Monsieur BONNAT nous font part des efforts qui ont été réalisés sur ce chapitre.

Ils sont importants puisque **les deux salles d'étude ont été entièrement** rénovées (*avant, il y avait une grande salle « très sale » et les bâtiments préfabriqués, maintenant il y a 2 grandes salles propres*) pour accueillir les élèves.

Les surveillants placent les élèves dans les salles et ont le **souci de maintenir un climat serein** dans l'étude.

Monsieur BONNAT a travaillé en conférence des délégués sur des propositions d'aménagement des salles de permanence avec les élèves qui représentent les classes, lesdites propositions devant être étudiées afin de voir si elles peuvent être réalisées.

Autre sujet **d'insatisfaction pour les familles, les emplois du temps** et plus globalement **l'organisation du temps scolaire**.

Madame VACHER nous fait remarquer, à juste titre, qu'un emploi du temps ne peut pas contenter chaque famille de la classe en fonction de la situation des familles.

Il n'en reste pas moins vrai qu'un certain nombre d'aberrations **persistent** dans les emplois du temps. Les parents d'élèves expriment leur volonté de voir encore évoluer l'aménagement du temps scolaire pour favoriser les conditions d'épanouissement des enfants.

Le poids important des cartables est fréquemment rapporté par les parents. La piste suggérée par les représentants des parents d'élèves, c'est-à-dire la mise en place d'un jeu supplémentaire de livres scolaires qui reste au collège se met en place peu à peu, grâce notamment à l'aide du conseil général ; lorsque toutes les salles seront câblées, il sera possible pour les professeurs d'utiliser aussi des manuels numériques.

L'association des parents d'élèves s'engage à soutenir financièrement les projets du collège qui apporteront des solutions à cette problématique. Par ailleurs, les membres du bureau de l'APE mènent une enquête pour évaluer précisément le poids du cartable.

Des précisions nous sont apportées par Monsieur BONNAT sur l'information qui est faite lorsqu'un professeur est absent. Ce sujet ayant interpellé un certain nombre de familles.

Même si **les transports scolaires ne sont pas de la compétence de l'établissement scolaire**, la confrontation de nos informations mutuelles nous permettra de faire remonter à la direction des transports scolaires du Conseil Général de l'Ain quelques améliorations possibles.

Les toilettes du collège ont également fait l'objet d'une attention particulière de la part des personnels. Ces locaux et leur usage sont toutefois **cités par les familles**, mais d'une façon bien **moins importante que l'année précédente**. La direction du collège souhaite aussi que les élèves soient plus respectueux de ces lieux, qui ont été rénovés, mais connaissent encore des dégradations.

Enfin quelques petits problèmes ponctuels relatifs aux sorties de fin de journée ont été rapportés à l'équipe de direction.

Les volumes de textes relatifs aux points forts et aux points faibles ne sont pas équivalents. Pour la simple raison **que quelque chose qui va très bien n'appelle aucun commentaire particulier**. **Globalement le collège Léon Comas** est un **établissement apprécié**, il ne rencontre pas de problématique lourde comme certains collèges peuvent en avoir. Les problèmes les plus importants qu'une famille pourrait rencontrer peuvent être résolus, dès lors qu'ils sont évoqués avec l'équipe de direction.

Pour l'association des parents d'élèves

William BESSUEILLE et Myriam SORET